

Fin de l'urgence sanitaire : pas de réintégration des personnels de santé suspendus et autres mesures

(Medscape - Jacques Cofard) Le Parlement a adopté ce 30 juillet une loi mettant fin à l'état d'urgence sanitaire. Mais certaines dispositions sont prorogées, et les personnels de santé suspendus pour absence de vaccination ne sont pas pour l'heure réintégrés... **[Lire la suite]**

